

## ACTUALITÉS

### ECHA : 7<sup>ème</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DES PARTIES PRENANTES le 23 mai 2012 à Helsinki

La 7<sup>ème</sup> conférence annuelle des parties prenantes (stakeholders' day) se déroulera le **23 mai 2012 à Helsinki**.

Les participants auront l'opportunité de découvrir les dernières actualités et mises à jour de l'ECHA, des associations industrielles européennes et des ONG.

Comme les années précédentes, l'ECHA offrira aux participants la possibilité de réserver une séance individuelle avec des experts scientifiques de l'Agence pour discuter de sujets spécifiques afin de recevoir des conseils et des orientations sur les processus clés de la mise en œuvre de la législation Européenne des produits chimiques. Plus d'information [ici](#).

Vous pouvez télécharger le programme de cette journée [ici](#).

L'inscription pour participer à cette conférence est ouverte jusqu'au mercredi **16 mai 2012**. Inscrivez-vous [ici](#).

ACT NOW!

REACH  
2013



### REACH ET PME : WEBINAR FRANÇAIS

L'échéance d'enregistrement 2013 approche. Pour accompagner les PME dans la mise en œuvre du règlement REACH, l'UIC, dans le cadre d'une convention avec le MEDDTL (autorité compétente sur REACH), prévoit une série de webinars gratuits d'une durée de 45 minutes.

Vous pouvez visionner sur le site de l'UIC la première conférence en ligne à partir du **14 mai 2012** sur le thème « 2<sup>ème</sup> vague d'enregistrement : **communiquer les utilisations dans la chaîne d'approvisionnement** ».

La prochain webinar « **Échéance d'enregistrement du 31 mai 2013 : êtes-vous prêt ?** » est fixé au **22 mai 2012**. Trois principaux thèmes seront abordés :

- la soumission conjointe,
- les SIEF et les statuts (leader, actif, passif, dormant),
- les futurs déclarants et les actions à mener.

Vous pouvez vous inscrire [ici](#).

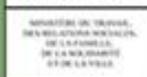
Pour connaître le calendrier et vous inscrire aux différents webinars, rendez vous [ici](#).

### CONSULTATION PUBLIQUE : RESTRICTION DES PHTALATES DINP ET DIDP

Dans le cadre de la procédure de restriction, l'ECHA lance une consultation publique de 12 semaines sur un projet de rapport d'examen scientifique sur les phtalates DINP et le DIDP. L'ECHA a passé en revue les preuves scientifiques sur les risques liés aux articles contenant ces phtalates.

Dans son projet de rapport, l'ECHA conclut que la restriction existante est justifiée et qu'aucune autre mesure de réduction des risques est nécessaire pour réduire l'exposition des enfants aux DINP et DIDP dans les jouets. L'ECHA invite les parties intéressées à soumettre leurs observations sur ce projet d'ici le **31 Juillet 2012**.

Plus d'information [ici](#).



## ACTUALITÉS

### NOTIFICATIONS À L'INVENTAIRE DES CLASSIFICATIONS ET ÉTIQUETAGES (C&L) AU NOM D'UN GROUPE

Dorénavant, l'ECHA accepte les notifications à l'inventaire des classifications et des étiquetages (C&L) des groupes autres que les fabricants et les importateurs.

**Les représentants exclusifs**, désignés conformément au règlement REACH, **peuvent dès aujourd'hui soumettre une notification groupée à l'inventaire des classifications et étiquetages** (art. 40 du CLP).

Une adaptation des fonctionnalités du logiciel REACH-IT est prévue pour l'été 2012. Les guides et autres documents supports seront mis à jour en fonction.

Si la notification C&L est présentée par un tiers pour le compte d'un groupe de fabricants ou d'importateurs, la compagnie qui soumet devra être en mesure de documenter qu'elle a été mandatée pour agir en cette qualité. Les fabricants/importateurs du groupe devront reconnaître qu'ils demeurent pleinement responsables de leurs obligations liées à la notification.

La documentation relative à la création d'un tel groupe de fabricants/importateurs contenant les données et informations sur lesquelles la C&L est établie, peut être mise à disposition sur demande aux Autorités Compétentes ou aux Autorités de Contrôle.

Plus d'information [ici](#).

### GUIDES : MISES À JOUR

L'ECHA a effectué des mises à jour de 4 guides :

- **Guide sur l'enregistrement**
- **Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique**
- **Guide pour les monomères et les polymères**
- **Guide sur l'application des critères CLP**

Vous trouverez ces guides dans la section [document d'orientation](#) du site de l'ECHA.

[www.reach-info.fr](http://www.reach-info.fr) et [www.clp-info.fr](http://www.clp-info.fr)

 N° Indigo 0 820 20 18 16

0,09 € TTC / MN

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci.

Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour permettre une amélioration de notre service : [enquête de satisfaction](#)

